

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille vingt, le vingt-huit janvier, les membres du Comité syndical se sont réunis à GARLIN sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21
En exercice	21
Présents	17
Dont suppléants	0
Dont représentés	0
Votants	17
Dont pour	17
Dont contre	0
Dont abstention	0
Date convocation :	21/01/2020

Membres présents :

Mmes BITAILLOU F, DUFRECHE MH, MAILLOT MC, PLANTE M.
Mrs CAU-MIL T, CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, ERIZABAL CH, GUIRAUT J,
JONVILLE B, LACOSTE P, LAHORE C, LAHORE JP, LECHON A, MARTENS C, PAULIEN R,
PELANNE C.

Etaient excusés :

Mme ARGILAGA MC,
Mrs LANUSSE-CAZALE A, MICHEL D, MONSEGU M.

Secrétaire de séance : Mme MAILLOT MC

N°2020 A6 – RESSOURCES HUMAINES – MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AUPRES DE LA COMMUNE DE GARLIN

RAPPORT

Mme la Présidente informe le Comité Syndical que la commune de GARLIN a sollicité la mise à disposition d'un agent administratif du Syndicat pour assurer les missions d'accueil.
Cette mise à disposition se fera sur un volume de 12,5 heures hebdomadaires.

La procédure se déroule comme suit :

- Accord écrit de l'agent mis à disposition
- Délibération de la collectivité d'origine
- Délibération de la collectivité d'accueil
- Conclusion d'une convention entre la collectivité ou l'établissement et la structure d'accueil
- Prise d'un arrêté de mise en disposition

La mise à disposition interviendra pour une durée de 3 ans maximum soit jusqu'en 2022.

Mme la Présidente fait lecture de la convention en annexe et sollicite l'avis du Comité Syndical .

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

AUTORISE Madame la Présidente à signer la convention figurant en annexe avec la Commune de GARLIN.
PRECISE que les crédits correspondants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente,


**SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN**
3 rue Firmin BACARISSE - 64 330 GARLIN
05.59.04.44.44 contact@seivosggarlin.fr
Michèle PLANTE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 31/01/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 31/01/2020